



Wandignies-Hamage

Mon village





Chères Wandinamangeoises, chers Wandinamangeois,

L'été fut long et chaud cette année, et ce ne sont pas les quelques gouttes tombées durant cette période qui ont pu nuire à la végétation. Bien au contraire, chaleur et humidité étaient réunies pour favoriser l'abondance dans les jardins, vergers et cultures maraîchères. Même les mauvaises herbes ont bien profité de ces conditions favorables ; conditions dont a bénéficié l'accueil de Loisirs Sans Hébergement du mois d'août qui s'est une nouvelle fois très bien déroulé. Les enfants et adolescents en garderont un excellent souvenir. La fête de clôture de ce service d'animation estival a eu lieu le jeudi 14 août dans la cour de l'école élémentaire. Après quatre semaines d'activités ludiques, sportives et culturelles auxquelles ont participé les jeunes, des tout petits aux adolescents, tous se sont retrouvés, devant leurs parents, sur le podium communal où ils ont pu exprimer leur joie par les danses et sketches habituels.

Les petits wandinamangeois ont retrouvé leur école et auront prochainement l'occasion de reprendre les cours de natation dans l'environnement totalement rénové de la toute nouvelle piscine d'Hornaing.

Près de quatre-vingts personnes étaient présentes le 26 juillet dernier à l'occasion de l'inauguration de la maison de santé qui est maintenant bien fonctionnelle. Ce bâtiment communal de service public a coûté 352 000 € (HT). Il a été co-financé par la collectivité et par l'état représenté par Mr Pierre Azzopardi, Sous-Préfet de Douai, à raison de 95 294,40 euros.

La fête des faïenciers a également connu un beau succès cette année : très nombreux participants au concours de pétanque, bonne ambiance et bonne humeur sous un beau soleil ... Les visiteurs ont été nombreux et les stands tenus par les membres de l'association WHA comme les forains présents sur la Place Eugène Bernard, ont connu une belle fréquentation.

En ce qui concerne la 14ème édition de la fête du poireau, ce rassemblement festif n'a pas dérogé à la règle : frais le matin, un peu de soleil l'après-midi mais bonne ambiance tout au long de la journée Dans l'ensemble, la fête communale s'est très bien déroulée. Comme d'habitude, les visiteurs ont été très nombreux et les prestations musicales, d'une grande qualité, ont surpris plus d'un spectateur. En plus de la brocante traditionnelle qui attire toujours plus de monde, les

visiteurs ont eu l'occasion de revoir les Gilles des Aulnes, d'apprécier les prestations de Jonathan Solem, du « Tribute Julien Clerc », de « No Mad's Land » suivi de « Da'Chabada » et de « Passion 80 » avec Richard Sanderson, Sloane, Jean Pierre Morgand et le chanteur des Gibson Brothers en personnes. La rue Robert Planchon, cette fois-ci, a accueilli de nouveaux stands et exposants ; il y avait évidemment possibilité de se restaurer et se désaltérer sur place. De nombreux Wandinamangeois mais aussi, comme les années précédentes, de nombreuses personnes extérieures au village ont apprécié la convivialité de cette fête communale. Cette belle journée a pu se dérouler grâce aux membres du Comité des Fêtes ainsi que les bénévoles dont l'implication n'est plus à démontrer. Le Comité des Fêtes compte donc toujours sur les Wandinamangeois qui veulent bien s'investir pour que ce rassemblement perdure.

Depuis août 2025, la police municipale mutualisée s'est reconstituée avec l'arrivée de Maud et Florent qui accompagnent désormais Arnaud, et est déjà bien présente sur le territoire communal où de nombreux usagers ne respectent toujours pas les panneaux « stop », la limitation de vitesse et la réglementation en termes de stationnement. Les agents font encore beaucoup de prévention mais procéderont à la verbalisation en cas d'excès significatif.

Il est rappelé que les trottoirs doivent permettre aux piétons, scolaires, poussettes et personnes à mobilité réduite de circuler librement et sans entrave ; mais les véhicules ne sont pas seuls mis en cause car certaines haies empiètent encore sur le domaine public avec une hauteur non réglementaire en façade.

La réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès arrive petit à petit à son terme. Après la restauration du monument aux morts ainsi que la végétalisation de la place de l'église qui aura une nouvelle apparence, les travaux s'achèveront par les trottoirs du chemin des Bréhelles et l'aménagement de nouveaux emplacements de stationnement devant l'entrée des ateliers communaux.

En espérant que tout se passe bien sur le plan sanitaire, dans la commune, les écoles et dans vos familles, je souhaite à chacun d'entre vous d'entrer le plus sereinement possible dans cette période automnale qui s'achèvera par les festivités traditionnelles de Noël et de nouvelle année.

Bien cordialement

Votre maire

Jean Michel Sieczkarek

CHANGEMENT DE GAZ SUR WANDIGNIES

A l'automne 2027, GRDF va procéder au changement de gaz naturel. Pour préparer l'arrivée de ce nouveau gaz, tout le matériel gaz doit être inventorié. C'est pourquoi, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres des courriers vous informant du déroulement de l'opération d'inventaire. Elle se tiendra dans notre ville dans les prochaines semaines. Cette opération consiste à :

- > Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, courriel ...
- > Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel
- > Identifier, le cas échéant, votre installateur / professionnel du gaz

L'intervention est gratuite et dure 30 min. Votre présence est indispensable. Elle sera réalisée par la société JOGGIN, mandatée par GRDF et joignable au 03.62.28.49.98 (du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00). Pour éviter tout type de démarchage commercial, vous devez vous fier à deux choses, le logo GRDF et le logo de la société JOGGIN



En cas de doute, vous pouvez vérifier la liste des sociétés intervenantes sur le site suivant : www.grdf.fr/verif-prestataire.

Votre mairie et la police municipale sont informées de l'identité des intervenants. Une règle à retenir pour éviter les arnaques : Ne jamais montrer sa facture de gaz !

Ce qui est réglementaire

- L'intervenant vous présente son badge et sa lettre d'accréditation (mandat GRDF) avec les logos
- Il regarde tous vos appareils alimentés en gaz
- Il vous demande votre consentement pour l'utilisation des données recueillies lors de l'opération
- Il vous demande une signature sur tablette numérique (aucun document papier ne doit être signé)
- Il ne cherche pas à vendre des services

Ce qui n'est pas réglementaire

- On vous facture une prestation
- On vous dit que votre chaudière ne fonctionnera pas avec le nouveau gaz et qu'il faut la changer, sans que vous ayez reçu un courrier de GRDF vous le précisant
- Ne signez rien sur support papier
- Ne payez rien
- Ne montrez jamais votre facture de gaz
- En cas de doute, contacter la Mairie ou la police municipale.

Une fois l'inventaire réalisé, l'intervenant apposera l'autocollant suivant sur votre appareil :

A savoir : La période d'inventaire n'est qu'une première étape. Elle sera suivie à compter de 2026 d'une période de réglages. Pour les particuliers ayant déjà réalisé leur auto-inventaire sur internet, le passage d'un inventariste n'est pas nécessaire à la condition que cet auto-inventaire soit validé (photo nette avec tous les éléments nécessaires).

Les modalités pour le remplacement des appareils incompatibles avec le nouveau gaz

Après une analyse précise des données d'inventaire en lien avec les fabricants d'appareils gaz, certains appareils sont déclarés incompatibles avec le nouveau gaz et doivent être remplacés. Cela représente environ 1% des appareils inventoriés. GRDF adresse à chaque client concerné un courrier lui indiquant explicitement que l'appareil doit être remplacé, et le contacte par téléphone pour l'accompagner dans les démarches, y compris sur la mobilisation des aides financières mises en place par les pouvoirs publics.

Entreprises et clients professionnels

Tout le monde est concerné par le changement de gaz naturel. Néanmoins, l'inventaire des installations des entreprises de notre commune sera effectué par d'autres sociétés spécialisées pour ce type de matériel. Cet inventaire est pris en charge par GRDF et se déroulera à compter de cet été, jusqu'en juillet 2026. Les inventaristes prendront directement

Vous souhaitez en savoir plus

Contactez le service Client GRDF : 09 69 36 35 34

Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi - de 8h à 17h

Rendez-vous sur le site : <https://sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-leshauts-de-france>

Contactez votre mairie. rendez-vous avec les entreprises.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



Célébration de la fête Nationale

14ÈME FÊTE DU POIREAU

Fête du Poireau

Un vrai succès !

Dimanche 21 septembre, le village s'est retrouvé pour la 14^e Fête du Poireau, organisée par le Comité des Fêtes avec la municipalité. Toute la journée, la brocante a animé les rues, avec du monde qui a défilé du matin jusqu'au soir dans une ambiance bon enfant.

La fête a vraiment pris son envol dès l'inauguration, suivie par la venue des Gilles. Leur passage haut en couleur a mis tout le monde dans l'ambiance, avec beaucoup d'applaudissements et de sourires.

L'après-midi, place à la musique et aux spectacles : le groupe Da Chabada, le tribute Julien Clerc, No Mad's Land et enfin le show Passion 80 avec Richard Sanderson, Sloane et les Gibson Brothers. De beaux moments partagés, qui ont réuni toutes les générations.

Et bien sûr, impossible d'oublier le côté gourmand : grâce à nos bénévoles, infatigables et souriants, nous avons vendu tartes, gratins et pas moins de 1,6 tonne de bottes de poireaux !

Bravo à nos gagnants de la tombola: n°5 Morgane AVEZ / n°15 Freddy ANDRES / n°35 Gwendoline BAR / n°34 Rodrigue DEMONT

Merci à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à cette journée pleine de bonne humeur. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



OCTOBRE ROSE



Le 4 et 5 octobre, la municipalité, avec le soutien du Comité des fêtes, organise un week-end de solidarité et de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.

Au Programme :

Samedi 4 octobre

- Vente de pigeons de concours à la salle des fêtes à partir de 18h (Buvette sur place)

Dimanche 5 octobre (de 8 h à 13 h)

- Marche Rose (8 km) – départ à 9 h

- Zumba : 9 h 30–10 h 30

- Conférence bien-être à 11 h (15 à 20 minutes)

- Ateliers d'art-thérapie

- Rencontre avec des professionnelles : sophrologue, psychothérapeute et art-thérapeute, doctoresse, kinésithérapeute, spécialiste bien-être

- Maquillage enfants

- Vente de lingettes réutilisables confectionnées par les couturières et couturier du village

- Tombola

- Lâcher de ballons à 12 h 45 avec concours : des lots à gagner pour les trois ballons qui iront le plus loin (1 € le ballon)

Collation sur place

La participation à la marche, aux cours de zumba et aux ateliers est laissée libre.

Tous les bénéfices récoltés au cours du week-end seront intégralement reversés à l'association « **Vivre comme avant** », qui accompagne les femmes touchées par le cancer du sein.

La municipalité et le Comité des fêtes vous invitent à venir nombreux, en famille ou entre amis, afin de partager ce moment convivial et de contribuer à cette belle cause.

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Comme chaque année, le Père Noël a tenu à adresser un message aux enfants du village.

À partir du 1er décembre, une boîte aux lettres magique sera installée à l'entrée de la mairie ainsi que sur le Marché de Noël.

Tous les enfants sont invités à préparer leur plus belle lettre, accompagnée de dessins et de petits mots pour le Père Noël. Pour recevoir une réponse, il est indispensable d'indiquer le nom, le prénom et l'adresse complète de l'enfant.

La boîte aux lettres sera relevée régulièrement jusqu'au 13 décembre, afin que tous les courriers soient transmis directement au Pôle Nord dans les délais.

Le Père Noël a d'ailleurs promis qu'il répondrait à chaque enfant.

Parents et enfants, à vos stylos et crayons de couleur : le Père Noël attend vos courriers avec impatience.

MARCHÉ DE NOËL



Le Marché de Noël du village !

Le traditionnel Marché de Noël se tiendra le samedi 13 décembre, de 15h à 21h, à la salle des fêtes.

Au programme :

De nombreux stands de friandises, fleurs, décorations, idées cadeaux et bien d'autres surprises... Le tout dans une ambiance conviviale et féerique, pour petits et grands.

Et bien sûr, la venue du Père Noël qui distribuera des friandises aux enfants !

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble la magie de Noël et faire de cette journée un moment chaleureux pour tout le village.

COLIS DES AÎNÉS SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT

****Attention****

Comme les années précédentes, la municipalité et le CCAS ont décidé que le colis de Noël aux aînés serait remis exclusivement sur inscription.

Pour en bénéficier, vous devez être âgés de 65 ans et plus au 31 décembre 2025, habiter Wandignies-Hamage et retourner impérativement le bulletin d'inscription ci-joint à la mairie, au plus tard le vendredi 17 octobre 2025.

Les personnes incapables de se déplacer devront se faire connaître en appelant Mme BRASSART et Mme BRIQUET à la mairie au 03 27 90 44 08 avant le vendredi 17 octobre 2025.

Les colis seront à retirer en mairie (une permanence se tiendra à la salle Gabriel Delater) le mercredi 17 décembre de 9h00 à 11h30. La livraison se fera dans l'après-midi du mercredi 17 décembre 2025.

BULLETIN - RÉPONSE

M/Mme :

Adresse & téléphone :

Date de naissance :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ☐ Colis simple | ☐ Colis retiré à la mairie par vous même ou autre personne de confiance |
| ☐ Colis couple | ☐ Colis à livrer uniquement si la personne ne peut pas se déplacer (mercredi après-midi) |
| | ☐ Je ne souhaite pas en bénéficier |

DANS NOS ÉCOLES, LE PÈRE NOËL LE 19 DÉCEMBRE

Le vendredi 19 décembre, à partir de 14h, les enfants recevront leurs friandises de Noël directement dans leur classe.

Le Père Noël en personne viendra distribuer les douceurs, apportant un peu de magie et de joie dans chaque école.

Un après-midi festif qui promet de ravir petits et grands !



VENTE DE FLEURS POUR LA TOUSSAINT



Le CCAS de Wandignies-Hamage organise une vente de fleurs pour la Toussaint. La réservation se fait au moyen du bon de commande ci-dessous qui est à déposer à l'accueil de la Mairie, accompagnée du règlement, au plus tard le mercredi 15 octobre 2025.

La distribution se fera le mercredi 29 octobre 2025 de 9h à 11h à la salle d'honneur de la mairie.

BON DE COMMANDE

M/Mme :

Adresse & téléphone :

Réserve :

Chrysanthèmes 7€ ☐ Jaune ☐ Mauve ☐ Blanc ☐ Cuivre

Pomponettes 5€ ☐ Jaune ☐ Mauve ☐ Blanc ☐ Cuivre ☐ Rose

Soit un total de€ à régler par chèque uniquement

Comme chaque année, le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE a décidé d'allouer une prime de Noël.

Les personnes éligibles sont les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de la prime forfaitaire pour reprise d'activité et de l'allocation équivalent retraite (AER) et ceux percevant l'équivalent du minimum vieillesse (ASPA) soit 1028,34€ mensuel.

Les aides sont différentes selon la situation familiale :

	Vivant seul	En couple
Sans enfant	152,45€	228,67€
Avec 1 enfant	228,67€	274,40€
Avec 2 enfants	274,40€	320,14€
Avec 3 enfants	335,39€	381,12€
Avec 4 enfants	396,37€	442,12€
Par personne supplémentaire	60,98€	60,98€

Toutes les ressources imposables ou non de l'année 2024 doivent être déclarées ainsi que les revenus de biens immobiliers et chaque personne vivant au foyer doit être mentionnée.

Les demandes sont à déposer en mairie obligatoirement avant le 14 novembre 2025. Les dossiers déposés en retard ne seront pas traités.

Les personnes concernées seront reçues individuellement avec leurs justificatifs de ressources à partir du mardi 4 novembre au 14 novembre les matins uniquement de 9h à 11h (sauf le mercredi)

Nom et Prénom	Qualité	Profession	Ressources mensuelles

* Mère, père, sœur, concubin, ascendant, tuteur, ami...

Signature :

Fait à Wandignies-Hamage, le

UN ÉTÉ FANTASTIQUE AU CENTRE AÉRÉ DE WANDIGNIES-HAMAGE !

Dragons, sortilèges, royaumes enchantés et chevaliers en herbe...Cet été, notre accueil de loisirs municipal a ouvert grand les portes à « L'UNIVERS FANTASTIQUE », au plus grand bonheur des petits et des grands. Encadrés par une équipe dynamique et créative, les enfants ont vécu des semaines rythmées par la magie et l'imaginaire.

Trolls, baguettes magiques, châteaux, potions, aliens, bâtons de sorcier et créatures étranges ont vu le jour dans une ambiance joyeuse et bienveillante.

Un détour par Olhain...magique et nature !

Moment fort de l'été, un groupe d'enfants est parti camper au parc d'Olhain, installés sous tentes, ils ont découvert les joies du camping : Veillée, randonnée dans les bois, balade à cheval et en VTT, piscine, jeux d'équipe et aventure en plein air. Une vraie parenthèse de liberté et de cohésion, ponctués de rires et de souvenirs impérissables.

Direction le parc Astérix pour une journée de folie !

Autre temps fort : la sortie du parc Astérix le mercredi 13 août qui a transporté petits et grands dans l'univers de la Gaule. Entre montagnes russes, spectacle et rencontres avec Astérix et Obélix, l'excitation était à son comble ! Une journée riche en sensations.

Un final en beauté avec la fête de fin de centre !!!

Pour clore cette belle aventure, une grande fête de fin de centre a réuni familles, enfants et animateurs autour d'un spectacle de danses mêlant humour, costumes magnifiques et énergie débordante et surtout, le clou du spectacle : la danse des animateurs.

Sous les applaudissements, nos supers animateurs ont proposé une chorégraphie endiablée.

Merci à tous les enfants pour leur imagination, aux familles pour leur confiance et aux animateurs pour leur passion. L'équipe d'animation vous donne déjà rendez-vous l'été prochain, pour une nouvelle aventure...





ACCUEIL DES CH'TITS BOUTS

Ateliers autour de la parentalité
détente, discussion, outils créatifs...

**D'octobre à juin
6 samedis
de 10h à 12h**

**2025 : 4 octobre et 29 nov.
2026 : 25 janvier, 1 mars,
26 avril et 7 juin**

**RELAX :
ON EN PARLE et ça va Mieux !**

Petit groupe de parole
animé par Lydie Cargemel, à la Ludothèque de Rieulay
Gratuit pour tous / places limitées / sur réservation.

Info & Réservation :
Mélanie, Coordinatrice, Responsable parentalité
06 52 03 72 68 - contactchtibouts@gmail.com

les ROU Parentalité des Ch'tibouts
13 rue Suzanne Laney - RIEULAY
www.chtibouts.fr

Le Café des Parents :
PENDANT QUE LES ENFANTS JOUENT & EXPLORENT LA LUDO

**De 10h à 11h30
4 VENDREDIS
12 sept, 10 oct, 7 nov,
et 12 déc. 2025**

**LES PARENTS
se pausent & causent !**

Posez vos questions sur l'éducation, les conflits, la jalousie entre enfants...
Animé par Marie Chardin, éducatrice en pédagogie positive
à la Ludothèque de Rieulay
Gratuit pour tous / places limitées / sur réservation.

Info & Réservation :
Mélanie, Coordinatrice, Responsable parentalité
06 52 03 72 68 - contactchtibouts@gmail.com

les ROU Parentalité des Ch'tibouts
13 rue Suzanne Laney - RIEULAY
www.chtibouts.fr

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LE CHEMIN DU YOGA

Venez découvrir le YOGA, séances pour adultes et participer à une séance de découverte gratuite.

Une technique douce, sans tensions, accessible à tous. La pratique régulière du yoga apporte une sensation de bien être corporel et d'apaisement mental.

BÉNÉFICES :

Au niveau du dos et des articulations, souplesse corporelle, conscience du souffle, conscience de l'instant présent, apaise le corps et l'esprit, sommeil, concentration, détente et relaxation.

EN PRATIQUE :

Tous les VENDREDIS de 17h45 à 19h excepté durant les vacances scolaires.

Halle des Sports Philippe Croizon 120 rue du Poirier
WANDIGNIES-HAMAGE
Cotisation annuelle 70€

PRÉVOIR :

Tapis de sol épais, tenue souple, plaid

RENSEIGNEMENTS Marie-Francoise HUMEZ 07 81 32 92 86



ASSOCIATION FÊTE DE LA VIE



L'association Fête de la Vie à Wandignies-Hamage

Savez-vous que depuis 2021, l'association Fête de la Vie a posé ses valises dans notre village ?

Son objectif depuis 2011 est d'organiser des forums santé et addictions en partenariat avec les municipalités. Elle intervient aussi dans d'autres structures : collèges, lycées, prisons... Principalement active en Hauts-de-France, elle rayonne parfois au-delà.

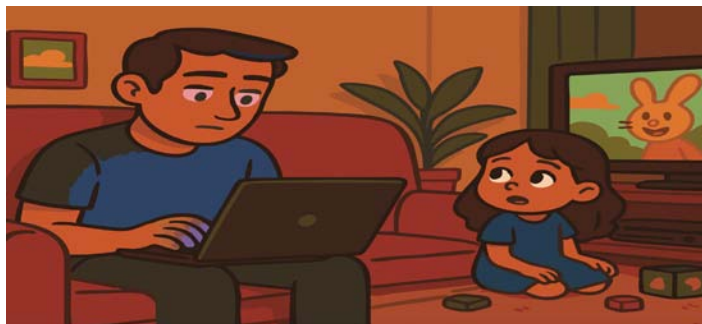
Pour chaque grand événement, c'est plus d'une centaine de bénévoles et 1000 à 2000 participants issus de tous les publics.

Une réflexion à méditer

Votre enfant développe son langage, son intelligence et sa créativité en jouant dans le monde réel, avec de vraies personnes. Ces moments renforcent le lien parent-enfant, la confiance en soi, l'apprentissage du partage et des règles de vie, mais aussi la motricité et la coordination.

À l'inverse, les écrans captent l'attention mais laissent l'enfant passif. Leur usage excessif peut entraîner retards de langage, troubles de l'attention et difficultés à gérer ses émotions.

Jouer avec son enfant, même quelques minutes par jour, c'est l'aider à grandir et à s'épanouir.



Notre association départementale a son siège à Wandignies Hamage. A ce titre, elle perçoit une subvention annuelle votée en conseil municipal représentant 5% de notre budget. Pour ceux et celles qui se sont posés la question du bien fondé de cette subvention, la maladie n'a pas de frontière. Nos actions sont développées dans tout le département, et, principalement au sein des services hématologiques. Nous ne souhaitons à personne cette maladie. Une famille wandinamangeoise a bénéficié gratuitement d'un séjour d'une semaine en Bretagne pour s'y ressourcer dans un appartement de la Fédération Leucémie Espoir. Nous sommes présents à chaque manifestation proposée par la municipalité via le comité des fêtes (Fête du poireau, marché de Noël). Face aux remarques désobligeantes, nous aimons que les choses soient claires pour tous et toutes.

Merci pour votre soutien.

N'hésitez pas à vous informer sur notre site leucemie-espoir.org ou par mail à leucemieespoir59@gmail.com

Martial Hurlisis Président ALE 59 et Vice Président de la Fédération Leucémie Espoir

NATUR'ALE TRAIL CE 25 ET 26 OCTOBRE

Les dix ans de la Natur'Ale trail avec le soutien de la municipalité.
Anniversaire, synonyme de nombreuses surprises. Vous n'en croirez pas vos yeux ni vos oreilles.
A tous les wandinamangeois(es) ne loupez pas cet événement.

Samedi 25 octobre

Minitrail pour les enfants de 6 à 13 ans – Jeux gonflables – Marche déguisée et colorée – Concours de déguisement – Initiation au badminton, escalade et tennis de table
Suivi d'une soirée musicale à partir de 19h avec le groupe « For By »

Dimanche 26 Octobre

Trails et marche – Pasta party

Présence de la fanfare de Lallaing qui a tourné le film « En Fanfare ». Plus de deux millions d'entrées

Samedi 25 Octobre

Dimanche 26 Octobre

14 h 00 Ouverture officielle de la Halle sportive pour les animations sportives (badminton, escalade et tennis de table) et mise à disposition des jeux gonflables*

Inscription pour le minitrail Enfants de 6 à 15 ans

Retrait des dossards, inscriptions pour trails et marches du Samedi et

Dimanche

Exposition sur les dix ans de la natur'Ale trail

15 h 15 Départ du Minitrail Enfants sous l'arche de départ Décathlon sponsor de cette épreuve. Une récompense pour chaque enfant. Lâcher de pigeons

8 h 00 Retrait des dossards

09 h 00 Départ de la marche découverte du patrimoine local ouverte à tous et toutes de 9 km

17 h 30 Fin des activités sportives de la Halle

09 h 30 Départ du trail de 20 km

10 h 00 Départ du trail de 10 km

18 h 00 Départ de la marche festive (déguisée et colorée) ouverte à tous et toutes de 5 km ? Concours de déguisement

10 h 15 Départ du trail de 5 km

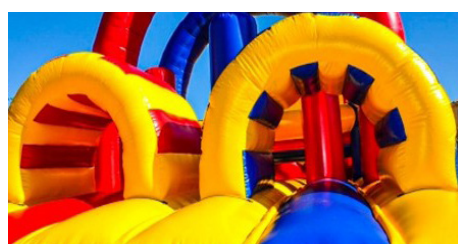
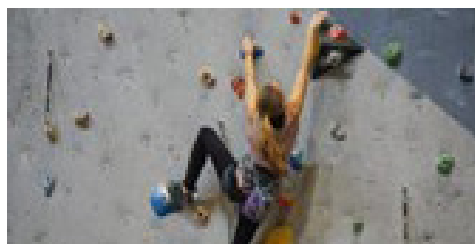
11 h 00 Parade de l'harmonie de Lallaing « en fanfare »

19 h 00 concert de musique salle des fêtes et soirée dansante avec le groupe musical « For By »

11 h 15 Podium et remise des récompenses et de la tombola

12 h 30 Pasta Party sur réservation au tarif de 10 Euros au 06 28 43 22 82

* selon les conditions météorologiques



WANDIGNIES-HAMAGE BIODIV'SANTÉ



Bonjour à tous, la rentrée des classes est désormais derrière nous. Le collectif Biodiv'Santé fait aussi sa rentrée (tardive) avec les événements suivants :

Le samedi 1er novembre, c'est un tout nouveau format qui va vous être proposé, en collaboration avec d'autres associations locales : une SOIREE CINE-SOUBE dans le cadre du Festival Alimenterre.

- Au programme (sur inscription uniquement) :
- Cuisine collaborative de soupes à partir de légumes des maraîchers locaux, partage de recettes
 - Projection d'un film sur l'alimentation durable
 - Débat/dégustation avec les producteurs locaux

En décembre, nous participerons comme chaque année au traditionnel Marché de Noël. Nous proposerons des ateliers pour les petits et les plus grands, pour réaliser vos propres décorations de Noël à partir de matériaux naturels et de récupération.

Si les sujets autour de la nature, du jardinage naturel, de la biodiversité, de la cuisine "santé et naturelle" vous intéressent, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous rejoindre lors d'une de nos actions annoncées sur la page facebook !

A très bientôt !

Pour nous rejoindre, contactez-nous! wandigniesvbs@gmail.com
Plus d'informations sur notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/WandigniesVBS/>



ASSOCIATION LDW
REPAS DE LA SAINT SYLVESTRE

L'association Loisirs et Détente Wandinois vous propose son repas pour le passage à 2026 !

Menu

Velouté aux Asperges

Médaille de Bar farci sauce citron vert

ou

Tartare de St Jacques et Gravlax de Saumon

Trou normand

Suprême de Pintade au Foie gras

Légumes et son gratin Dauphinois

ou

Poularde sauce Périgourdine gratin Dauphinois

et ses légumes

Fromage et sa verdure

Pâtisserie de l' An Neuf

Tarif du menu : 75€/ personne

(Boissons non comprises)

Menu enfant - 12 ans : 25€

(Assiette garnie, Escalope de volaille à la crème et sa garniture,

Dessert et boissons)

BON DE RÉSERVATION

Nom :

Téléphone :

Nombre de Médaille de Bar :

Nombre de Tartare de St Jacques :

Nombre de Suprême de Pintade :

Nombre de Poularde :

Nombre d'adulte(s) : X 75 € =

Nombre d'enfant(s) : X 25 € =

Ci joint règlement de :€

A joindre obligatoirement à ma réservation

☐ Espèces

☐ Chèque

Réservation :

Mr DUJARDIN : 03 27 90 43 66

Mr BRASSART : 03 27 90 42 69

Date limite des réservations le 20 décembre 2025

Tout désistement ou annulation à moins de 4 jours du repas ne

pourra être remboursé sauf certificat médical

ULTIMATE OSTREVENT



L'Ultimate s'installe à Wandignies-Hamage et ne compte pas s'arrêter là !

Installé depuis 2024 au stade Loubert de Wandignies-Hamage, le club Ultimate Ostrevent a bouclé une première saison pleine de promesses. En quelques mois, ce sport encore méconnu dans le village a su fédérer une belle énergie autour des valeurs de convivialité, de mixité et de fair-play.

Avec plus d'une vingtaine de licenciés, l'objectif d'installer durablement un club actif et ouvert à tous est en bonne voie. Le club s'est fortement investi dans le développement local du sport : interventions dans les écoles primaires, animations pour les collectivités, participation à la Journée Olympique de Rieulay, etc.

En juin dernier, Ultimate Ostrevent a organisé la première édition de la Coupe des Hauts-de-France en format mixte. Ce tournoi a réuni plus de 100 joueurs venus

de toute la région pour une journée de sport et de fête. La victoire est revenue à Santes Ultimate, mais nos joueuses et joueurs n'ont pas démerité avec une belle 5e place pour une première participation !

Côté encadrement, le club peut déjà compter sur un entraîneur titulaire du diplôme fédéral de niveau 2 ainsi que quatre initiateurs formés cette année, garantissant un encadrement sérieux et de qualité. Le club s'est aussi équipé : achat de tenues et de disques pour afficher fièrement ses couleurs sur les terrains.

L'un des grands atouts d'Ultimate Ostrevent, c'est l'accueil chaleureux réservé à tous : débutants, confirmés, jeunes ou adultes trouvent leur place sur le terrain. Les jeunes sont pleinement intégrés aux entraînements adultes, favorisant une belle dynamique collective et une progression partagée.

Et en dehors du terrain ? Le club cultive aussi la convivialité avec des soirées pizza, croque-monsieur ou raclette qui forgent l'esprit d'équipe et les bons souvenirs ! Rejoignez-nous à la rentrée !

Les entraînements reprennent dès septembre :

Enfants (à partir de 8 ans) : le mardi de 18h à 19h, encadrés par Jonathan

Ados et adultes (dès 15 ans) : le jeudi de 19h à 21h encadrés par Lucie

Envie d'essayer ?

3 séances gratuites sont proposées à toutes et tous, sans engagement.

Tarif annuel : 70 € (sous réserve d'une éventuelle augmentation fédérale).

Contact : ultimate.ostrevent@gmail.com

Lieu : Stade Loubert, Route d'Hornaing – Wandignies-Hamage



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CHORALE COULEUR GOSPEL

Chanter c'est entrer en communication avec la liberté.

C'est la rentrée ! Les vacances sont faites pour se reposer, mais aussi pour renouveler notre regard, revenir avec des idées pleines la tête comme notre cheffe Morgane AVEZ, qui ne manquera pas de nous en faire part.

Nous commencerons les répétitions assidûment le mercredi 3 septembre en vue du concert à Rocquigny le 21 septembre. Au mois de juin nous avons accompagné Camille et Louis pour leur célébration de mariage à Bruille les Marchiennes puis Cécile et Guillaume à Wandignies-hamage, ce sont toujours des moments chaleureux et émouvants que nous partageons avec les mariés et leurs familles.

Avant les vacances, les choristes et leurs familles se sont retrouvés pour une soirée détente et festive en musique et en chansons. Un karaoké animé en solo en duo ou tous ensemble, un bon moment pour clôturer l'année.

Béatrice a repris l'atelier d'anglais pour ceux qui désirent plus de compréhension et une meilleure prononciation des chants.

Nous accueillons toujours avec plaisir les personnes qui aimeraient rejoindre la chorale pour chanter mais aussi pour partager de bons moments musicaux. Les répétitions ont lieu le mercredi à la salle des fêtes de 19h à 21h.

Renseignements auprès de Morgane Avez 06 60 81 66 42
Chantal Gobert 07 71 67 07 53.

Dates à venir :

21 septembre concert à Rocquigny 15h30
21 novembre ste Cécile à l'église de Wandignies Hamage 19h30
7 Décembre concert à Mézières en Santerre 15h30
13 décembre concert à l'église de Somain à 17h
19 décembre concert privé ephad d'Orchies
23 décembre concert privé au foyer Beauséjour à Aubry
27 décembre anniversaire mariage de notre choriste Marie Annick et Jean Claude.



L'HAMAGIE DU JEU

VIENS T'AMUSER À NOTRE
PORTE OUVERTE!

GRATUIT

Buvette et petite restauration

18-19 OCTOBRE 2025

De 10h à 18h

salle du presbytère,
200 Rue Jean Jaurès,
59870 Wandignies-Hamage,
France

PÉPINIÈRE DES JARDINS D'OLUS


Pépinière des Jardins d'Olus – Ventes de plants Bio
Automne 2025

Septembre

- 03/09** Livraison « Le panier pévélois »
La Neuville – de 17h30 à 19h00
- 06/09** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h30 à 17h30
- 10/09** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h00 à 16h30
- 12/09** Marché CIVAM - Péronne en
Mélantois - de 16h à 19h
- 13/09** Ferm'en Fête Hélesmoise
Hélesmes
- 14/09** Samedi 13 de 14h à 18h
Dimanche 14 de 10h à 17h
- 17/09** Livraison « Le panier pévélois »
La Neuville – de 17h30 à 19h00
- 20/09** Marché CIVAM Jardins des Bois
Coutiches - de 15h à 18h
- 21/09** Jardins en scène
Ferme des Loups - Caudry
de 10h à 17h
- 24/09** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h à 16h30
- 27/09** Fête des récoltes
Fresnes-sur-Escaut
de 14h à 20h

Octobre

- 01/10** Livraison « Le panier pévélois »
La Neuville – de 17h30 à 19h00
- 04/10** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h30 à 17h30
- 05/10** Marché CIVAM Ferme du Héron
Villeneuve d'Ascq
de 10h à 17h
- 08/10** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h à 16h30
- 11/10** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h30 à 17h30
- 15/10** Livraison « Le panier pévélois »
La Neuville – de 17h30 à 19h00
- 18/10** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h30 à 17h30
- 19/10** Marché CIVAM
Chevrettes du Terril - Rieulay
de 10h à 13h
- 22/10** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h à 16h30
- 29/10** Vente directe à la pépinière
Wandignies-Hamage – de 14h à 16h30

Suivre les
actualités et
autres dates à
venir sur
Instagram



LESJARDINSOLUS



Contactez la pépinière

Par téléphone : 06-77-11-56-16

Par mail : pepiniere@lesjardinsdolut.fr

Site internet : <https://lesjardinsdolut.fr>

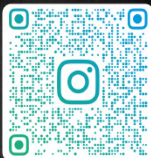
Pour rejoindre la pépinière

Rendez-vous en face du 675 rue Jean
Jaurès à Wandignies-Hamage



CARBONNELLE EDGAR
TECHNICIEN NETTOYAGE

TEXNEUF
+33 7 64 41 19 20
texneuf.cleaningservice@gmail.com



STRETCHING POSTURAL®



Stretching Postural®
Méthode Jean-Pierre Moreau

France Caraux
Praticienne

NOUVEL HORAIRE SUR WANDIGNIES-HAMAGE

RN rénov59

Sanitaire	Plomberie
Pose de cloison et isolation	Peinture
Revêtements sol et mur	Electricité

Rnrenov59
RICHARD Nicolas
rnrenov59@gmail.com
06.58.02.73.47



59870 Wandignies-Hamage

JARDINS FAMILIAUX

Jardinière/Jardinier

2 Parcelles disponibles
50€/an de participation

PSYCHOTHÉRAPIE - ART-THÉRAPIE

...pour être et agir plus en accord avec soi-même

Avec bienveillance et dans l'écoute, je reçois pour des consultations adulte et adolescent en psychothérapie ou en art-thérapie, selon les besoins. Téléconsultation possible en psychothérapie.

L'accompagnement psychothérapeutique vise, par un échange verbal avec le thérapeute à améliorer votre bien-être, apprendre à vous connaître, à comprendre vos fonctionnements, à dénouer des situations, à libérer des souffrances, à agir plus en cohérence avec soi-même, etc.

L'art-thérapeute utilise l'art comme un outil d'expression parfois libérateur, de connaissance de soi, facilitateur de changement quand la parole est difficile ou simplement par choix de s'exprimer avec l'art. Pas besoin d'être un artiste

Pour tout renseignement complémentaire ou prendre RDV, vous pouvez me contacter au 06 33 81 85 69 ou prendre directement RDV sur ClicRDV

Nathalie EROUART CRESCENZO
Certificat de psychopraticienne en ACP Diplôme

COIFFURE NATHALIE

Coiffeuse à domicile depuis 17 ans à Wandignies-Hamage, vous propose ses services professionnels. Equipée et à votre écoute.
Pour un RDV, téléphone : 06 61 00 66 25
Siret : 517 876 942 000 15

Du Bout Des Doigts

Sublimer vos Ongles



Françoise
Prothésiste Ongulaire

Tel : 06.25.45.48.29
Facebook : duboutdesdoigts

Sur rendez vous



dlc Styles & Déco
Décoratrice d'intérieur

Décoratrice d'intérieur

Décoration et Aménagement d'intérieur
Home Staging
Modélisation 3D/ 2D
Événementiel

06 47 57 22 47
dlcstylesdeco@gmail.com

dlcstylesdeco.fr

Adresse : 626 rue Robert Planchon

59870 WANDIGNIES-HAMAGE

Siret : 912 262 680 00016

Tél : 06 79 12 29 54

<https://www.virginiederachephotoshoppe.fr/>

E-Mail : virginiederachephotoagraphe@gmail.com





assistante digitale

infographie sur mesure - montage vidéo - réseaux sociaux - site internet - assistance administrative

indépendants

Saviez-vous que **vos profils** peuvent vous faire **perdre des prospects** ?

3 erreurs fréquentes, qui font fuir vos prospects sur vos profils :

- une bio trop vague, des visuels incohérents, pas d'appel à l'action...

Avec le

Pack

Optim

transformez ces erreurs en opportunités !

- ✓ **audit complet** de vos comptes (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- ✓ **optimisation sur mesure** (photo profil, bio, paramètres)
- ✓ **offre personnalisée** pour aller encore plus loin

+ 2 outils offerts pour prolonger vos résultats dans le temps !



On prend un café et on en discute ?

Pour moi, ce sera un thé sans sucre ^^



Lucie Gos
Wandignies-Hamage

☎ 06 99 29 47 31

✉ luciegos.assistante@gmail.com

✉ lucie.assistante

f Lucie Gos - Assistante Digitale

Bénéficiaire d'un CAPE jusqu'au 30/04/2025 maximum.
Espace des Entrepreneurs, 4 rue des buisses 59800 Lille
Siret 418 541 555 000 52

SAFTI

**VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?
FAITES CONFIANCE À UN RÉSEAU PUISSANT.**

DEPUIS
2010
SAFTI EST À VOTRE SERVICE

LE RÉSEAU
N°1
EN NOTORIÉTÉ*

PLUS DE
6 500
CONSEILLERS EN EUROPE

- Suivi personnalisé régulier
- Communication puissante
- Outils performants
- Interlocuteur unique
- Diffusion exceptionnelle

Adrien ICARD
Conseiller en immobilier à Wandignies Hamage
06 50 27 03 30
adrien.icard@safiti.fr

www.safiti.fr

* Agence immobilière affiliée au réseau SAFTI immoconcept depuis le 01/01/2010 aux B&G de la ville de Drouha
selon l'étude 2013 "SAFTI" - Les deux autres sur les trois précédentes, respectivement par
l'association des réseaux d'agences immobilières (ANRIA) et l'Association Française des Courtiers Immobiliers (AFCI)



Le chemin du Yoga
Wandignies-Hamage

Cours de Yoga
Le vendredi de 17h45 à 19h
Halle Philippe Croizon
120 rue du Poirier

VOUS AIMEZ JARDINER ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ BRICOLEUR ? VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS LIBRE ?

Les élèves de l'école recherchent des personnes pour les aider à entretenir leur jardin.

Rejoignez-nous le vendredi 17 octobre dès 13H30 à l'école primaire 113 rue Jean Jaurès pour un petit nettoyage d'automne.

Réunion préparatoire le vendredi 10 octobre dès 16H45 au préfabriqué de l'école dans la cour de récréation.

Contacts :

Claire Rachez : ce.0594224w@ac-lille.fr

Marie-Hélène GOSSE : nsn.association@gmail.com

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ET VOUS VOUS DEMANDEZ QUELLES AIDES SONT DISPONIBLES ?

Nos conseillers France Rénov' vous accueillent en permanence à la mairie de wandignies hamage le mercredi 15 octobre de 8h30 à 12h pour vous conseiller gratuitement et vous accompagner dans vos démarches.



A VENDRE

Barbecue valeur 189€ à vendre 100€

Table de terrasse de 14 personnes valeur 499€
à vendre 100€

Téléphone : 06 24 61 64 64



Pizzas artisanales

Une pâte faite maison travaillée à la main et cuite sur pierre



(15 pizzas achetées 10 € à déduire sur présentation des 15 coupons)

commander à partir de 17h30 au
06-87-94-87-04

jusque 21h00



Suivez-moi sur
sud pizza 59 /www.sudpizza59.fr

Vous pouvez nous trouver

Le mardi parking de la mairie à Helesmes
Le mercredi place verte à Warlaing
Le jeudi place roger dewambrechies à wandignies hamage
Le vendredi parking du pont à Coutiches

A VENDRE

Une perceuse d'établi à colonne
mandrin de 13 mm

Neuve 30€

Téléphone : 06 76 38 30 92



Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 10 avril 2025

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mr Didier FLEURQUIN - Mme Marcelle BRASSART - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mr Erich FRISON - Mme Séverine MANCHE - Mme Christine BRUYERE - Mme Dominique BOUSSINGAULT - Mr Marc PILLOT - Mme Françoise LESUR - Mr Bernard DUJARDIN - Mme Isabelle DIGIOVANNI

Etaient absents : Mr Grégory DELASSUS absent excusé donne pouvoir à Mr Marc PILLOT
Mr Martial HURLISIS absent excusé

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel KAZMIERCZAK est désigné secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 25 mars 2025.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les taux de contributions directes 2025.

Le Maire rappelle que la municipalité continue à programmer de nombreuses réalisations sans augmenter les taux de contributions directes.

Les taux comme les tarifs communaux n'ont pas augmenté malgré l'augmentation du coût de la vie depuis plusieurs années et malgré la suppression de la taxe d'habitation.

Pour cette année 2025, la taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales mais pas pour les résidences secondaires qui pourraient être apparentées aux logements vacants de notre commune.

Le taux de la taxe foncière (bâti) est de 48,32 %

Le taux de la taxe foncière (non bâti) est de 85,27 % et enfin, le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et logements vacants est maintenu à 24,65 %.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve l'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2024.

Avant de présenter et de voter l'affectation provisoire des résultats 2024, avant le vote du Compte Financier Unique qu'il faudra effectuer d'ici le 30 juin prochain, Mr le Maire donne les grandes lignes de l'exercice 2024 :

En fonctionnement :

Les recettes s'élèvent à 1 376 303,62 €

Les dépenses s'élèvent à 1 279 609,82 €

Soit un excédent de l'exercice de 96 693,80 €

Compte tenu d'un résultat reporté de 78 457,90 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de 175 151,70 €

En investissement :

Les recettes s'élèvent à 578 430,91 €

Les dépenses s'élèvent à 784 066,62 €

Soit un déficit de 205 635,71 €

Compte tenu de l'excédent antérieur de 339 747,98 €, le résultat de clôture de la section d'investissement est de 134 112,27 € (R001).

Les restes à réaliser en section d'investissement sont arrêtés à :

Dépenses : 196 209,60€

Recettes : 148 898,00€

Conformément à l'instruction budgétaire M57 et compte tenu des excédents de fonctionnement et d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2024.

Fonctionnement : 175 151,70 € (résultat de clôture)

Investissement : 134 112,27 € (résultat de clôture)

Il y a lieu d'affecter les résultats provisoires de 2024 de la façon suivante :

Affectation au compte R002 (en recettes de fonctionnement) : 25 151,70 €

Affectation au compte R1068 (en recettes d'investissement) : 150 000,00 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le budget primitif 2025.

Le budget primitif 2025 a été présenté en réunion de commission de finances et se présente comme suit :

En section de fonctionnement,

Les dépenses sont envisagées à hauteur de 1 282 659,90 € et réparties comme suit :

au chapitre 011 (charges à caractère général) : 395 064,00 €

au chapitre 012 (charges de personnel) : 608 088,00 €

au chapitre 65 (autres charges de gestion) : 190 051,00 €

au chapitre 66 (charges financières) : 35 000,00 €

ce qui nous donne un total des dépenses réelles de 1 228 203,00 € avec au chapitre 023 un virement à la section d'investissement de 54 456,90 €

ce qui donne un total des dépenses de fonctionnement de

1 282 659,90 € toujours en section de fonctionnement, les recettes sont envisagées à hauteur de 1 282 659,90 € et réparties comme suit :

au chapitre 002(excédent de fonctionnement reporté) : 25 151,70 €

au chapitre 64 (remboursement CUI) : 23 000,00 €

au chapitre 70 (produits des services) : 59 065,00 €

au chapitre 73 (impôts et taxes) : 753 863,00 €

au chapitre 74 (dotations et participations) :

373 815,20 €

au chapitre 75 (autres produits de gestion) :

47 765,00 € ce qui donne un total de recettes de fonctionnement de 1 282 659,90 €

En section d'investissement,

Les dépenses sont envisagées à hauteur de

1 472 786,63 € et réparties comme suit :

au chapitre 16 (emprunts en €) : 33 000,00 €

au chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 240 400,00 €

au chapitre 23 (immobilisations en cours) : 1 003 177,03 €

ce qui nous donne un total des dépenses réelles de 1 276 577,03 € avec des restes à réaliser de : 196 209,60 € cela donne un total des dépenses d'investissement de

1 472 786,63 € toujours en section d'investissement

les recettes sont envisagées à hauteur de

1 472 786,63 € et réparties comme suit :

au chapitre 001 (excédent d'investissement reporté) : 134 112,27 €

au chapitre 10 (dotations, fonds divers) : 305 025,46 €

au chapitre 13 (subvention d'investissement) :

244 192,00 €

au chapitre 16 (emprunt) : 600 000,00 € ce qui nous donne un total des recettes réelles de : 1 283 329,73 €

avec au chapitre 21 un virement de la section de fonctionnement de 54 456,90 €

au chapitre 024 (produit de cession) : 135 000,00 €

cela donne un total des recettes d'investissement de

1 472 786,63 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le recrutement d'un emploi saisonnier.

Du fait d'un surcroît temporaire d'activité, un emploi contractuel de 20 heures par semaine a été proposé à un ancien membre du personnel technique qui avait déjà été sollicité par le passé.

Il a donc été procédé au recrutement d'un agent contractuel dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du code général de la Fonction Publique et une enveloppe de crédits au budget est prévue à cet effet.

Informations diverses

Demande d'emprunt auprès de la Banque Postale

Rixe entre un administré et un agriculteur de la commune

Installation des praticiens dans la maison de santé

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : R.A.S.

Mr Marc PILLOT : informations concernant les travaux en cours et à venir dans la commune : engazonnement des allées du cimetière, remplacement des tables et des chaises de la salle des fêtes

- réfection de l'enrobé de la rue Notre Dame

- achat du terrain jouxtant la salle des fêtes

- achèvement des travaux et financement de la maison de santé

- poursuite de la réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès et du chemin des Bréhelles

- installation d'une caméra de vidéosurveillance dans le parc paysager

- remplacement de l'alarme anti-intrusion de la mairie

- remplacement de la porte du local des ateliers techniques

- réaménagement de la place de l'église

Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK :

- demande concernant l'aménagement de la parcelle de la rue Jean Muraton (qui appartient à l'EPF),

RÉUNION DE CONSEIL

- question concernant le fonctionnement actuel de la police municipale

Mme Séverine MANCHE : R.A.S.

Mr Grégory DELASSUS : absent

Mme Françoise LESUR : R.A.S.

Mr Erich FRISON : remarques concernant la vitesse des véhicules devant le stade communal

Mme Christine BRUYERE : R.A.S.

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme BOUSSINGAULT Dominique : R.A.S.

Mr Martial HURLISIS : absent

Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

Mr Bernard DUJARDIN : demande concernant le raccordement de l'opérateur Free à l'antenne relais invitation au tournoi de tennis de table du 17 avril 2025 à partir de 10h à la halle Philippe Croizon

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 19h59

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 21 mai 2025

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mr Didier FLEURQUIN - Mme Marcelle BRASSART - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Séverine MANCHE - Mme Christine BRUYERE - Mme Dominique BOUSSINGAULT - Mr Bernard DUJARDIN - Mme Isabelle DIGIOVANNI - Mr Martial HURLISIS

Etaient absents : Mr Grégory DELASSUS absent excusé donne pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET

Mr Erich FRISON absent excusé donne pouvoir à Mme Séverine MANCHE

Mr Marc PILLOT absent excusé donne pouvoir à Mr Jean Michel KAZMIERCZAK

Mme Françoise LESUR absente excusée donne pouvoir à Mme Marcelle BRASSART

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Avant de commencer, Mr le Maire informe le conseil municipal du retrait d'un point à délibérer. En raison d'une information inattendue survenue dans la matinée, la délibération concernant le déclassement d'une partie du domaine public au profit de Mr et Mme Wrobel, autrement-dit le point 8, est reportée à une date ultérieure.

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel KAZMIERCZAK est désigné secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 10 avril 2025.

Mr le Maire rappelle que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents et que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le résultat de l'exercice N présente :

Un déficit de 205 635,71 € en investissement et un excédent de 96 693,80 € en fonctionnement

Ce qui donne, avec un excédent de l'année précédente de 339 747,98 € en investissement, un résultat de clôture de 134 112,27 € et avec un excédent de fonctionnement de l'année précédente de 278 457,90 €, un résultat de clôture de 175 151,70 € ce qui donne un résultat total de 309 263,97 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal adopte le CFU 2024.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2024.

En fonctionnement :

Les recettes s'élèvent à 1 376 303,62 €

Les dépenses s'élèvent à 1 279 609,82 €

Soit un excédent de l'exercice de 96 693,80 €

Compte tenu d'un résultat reporté de 78 457,90 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de 175 151,70 €

En investissement :

Les recettes s'élèvent à 578 430,91 €

Les dépenses s'élèvent à 784 066,62 €

Soit un déficit de 205 635,71 €

Compte tenu de l'excédent antérieur de 339 747,98 €, le résultat de clôture de la section d'investissement est de 134 112,27 € (R001).

Les restes à réaliser en section d'investissement sont arrêtés à :

Dépenses : 196 209,60 €

Recettes : 148 898,00 €

Conformément à l'instruction budgétaire M57 et compte tenu des excédents de fonctionnement et d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2024.

Fonctionnement : 175 151,70 € (résultat de clôture)

Investissement : 134 112,27 € (résultat de clôture)

Il y a lieu d'affecter les résultats provisoires de 2024 de la façon suivante :

Affectation au compte R002 (en recettes de fonctionnement) :

25 151,70 €

Affectation au compte R1068 (en recettes d'investissement) :

150 000,00 €

A l'unanimité des membres présents, sauf le Maire qui ne peut pas prendre au vote, le conseil municipal approuve le CFU 2024.

Le maire ne pouvant prendre part au vote du compte financier unique (CFU), c'est Madame Nathalie BRIQUET, adjointe aux finances, qui préside le conseil municipal.

Le CFU se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au compte de Gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents en attendant les modifications du Code Général des Collectivités Territoriales à venir;

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, intégrant des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable;

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 présentent :

un déficit d'investissement de 205 635,71 €

et un excédent de fonctionnement de 96 693,80 €

Considérant les restes à réaliser comme suit :

- En dépenses : 196 209,60 €

- En recettes : 148 898,00 €

Depuis le début des travaux de réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès, quelques avenants se sont ajoutés au chantier, tels que la remise en état de la place de l'église avec en plus la réhabilitation du monument aux morts, les aires de stationnement de la maison de santé, les trottoirs du chemin des Bréhelles et bien évidemment la 2ème phase de réfection des trottoirs, ce qui représente un coût supplémentaire, d'autant plus que les subventions accordées n'ont pas encore été versées dans la totalité.

Après avoir interrogé la Banque Postale, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne, l'établissement bancaire le mieux disant est le Crédit Agricole avec un taux de 3,83 %, identique à celui de la Banque Postale mais avec des frais de dossier moins importants et des échéances de 10 769,84 € sur 20 années pour un emprunt de 600 000 €.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la demande d'emprunt auprès du Crédit Agricole.

A la majorité des membres présents, avec 2 voix contre (Mme Digiovanni et Mr Hurlisis) et trois abstentions (1 de Mr Dujardin et 2 de Mr Kazmierczak avec le pouvoir de Mr Pillot), le conseil municipal adopte l'accord local :

Conformément à l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales, la recomposition du conseil communautaire des EPCI à fiscalité propre doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral au plus tard le 31 octobre 2025, en prévision du renouvellement général des conseils municipaux prévu en mars 2026.

Deux options s'offrent aux communes membres :

Accord local, à adopter avant le 31 août 2025, selon une majorité qualifiée ;

Répartition de droit commun, automatiquement fixée par le Préfet en l'absence d'accord local valide.

En ce qui concerne la situation actuelle de la CA Cœur d'Ostrevent, la population municipale légale en 2025 est de 70 247 habitants, répartis sur 20 communes.

Selon les dispositions de l'article L.5211-6-1 du CGCT, cette population correspond, en droit commun, à 47 sièges à répartir. Cette répartition impliquerait notamment une évolution sensible de la représentation pour certaines communes (ex. : +1 siège pour Somain, -1 siège pour Masny).

En optant pour l'accord local, dans un souci d'équilibre territorial et de représentation adaptée, le nombre total de sièges serait porté à 58 (soit +23% par rapport au droit commun), conformément à la limite maximale autorisée par la loi (+25%).

La répartition proposée respecterait :

Le principe de proportionnalité démographique

La présence d'au moins un siège par commune,

L'absence de domination d'une commune (aucune ne dépasse 50% des sièges),

Les exceptions juridiques prévues par le CGCT seraient respectées.

La répartition des 58 sièges serait la suivante :

Commune	Population	Sièges
Somain	11 902	9
Aniche	10 001	7
Pecquencourt	6 160	5
Fenain	5 533	4
Montigny-en-Ostrevent	4 588	4
Marchiennes	4 506	4
Auberchicourt	4 626	4
Masny	4 028	3
Hornaing	3 522	3
Monchecourt	2 488	2
Lewarde	2 388	2
Écaillon	1 883	2
Erre	1 576	2
Bruille-lez-Marchiennes	1 345	1
Vred	1 311	1
Wandignies-Hamage	1 310	1
Rieulay	1 226	1
Loffre	717	1
Warlaing	599	1
Tilloy-lez-Marchiennes	538	1
Total	70 247	58

Pour être valide, l'accord local doit :

Être adopté par au moins la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population, ou

Par les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population.

En conclusion, l'option de l'accord local à 58 sièges permet de garantir une représentation territoriale plus fine et d'éviter certains déséquilibres induits par la stricte application du droit commun. Il est donc recommandé d'encourager l'adoption de cet accord local, sous réserve du respect des critères de validité légale.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le projet et approuve la demande de subvention.

Comme il est prévu de réaménager la place de l'église et comme cela a été présenté lors de la dernière commission des travaux, il a été décidé de réhabiliter le monument aux morts de notre village. Un devis a été établi par une entreprise spécialisée pour la remise en état de ce monument et le montant s'élève à 12571 €.

Les plaques de marbre gravées aux noms des morts pour la France seront par contre remises en état par l'établissement Fontaine de Marchiennes.

Afin de réaliser cette opération, Mr le Maire a sollicité l'appui de la Région Hauts-de-France par le biais du dispositif d'aide MONU pour une subvention

de la Région de l'ordre de 30% des dépenses de rénovation éligibles, avec un plafond à 3000 €.

Pour pouvoir prétendre à cet appui de la Région Hauts-de-France, la collectivité doit délibérer pour autoriser ce projet et solliciter une subvention.

Informations diverses

Plan de stationnement de la rue Planchon

Il sera vraisemblablement proposé un numéro d'habitation aux personnes vivant au hameau du pont des haies pour éviter toute méprise en cas d'intervention des secours

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : Présentation de l'ALSH du mois d'août 2025 qui se déroule du 21 juillet au 14 août 2025 sur le thème de « l'univers fantastique »

Mr Marc PILLOT : absent

Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : demande de nettoyage de certains panneaux de signalisation

- demande concernant le stationnement d'un poids lourd sur le trottoir dans le rue du Moyen Marais

- remarque concernant la disparition de l'affichage municipal du bien sans maître de la rue Jean Muraton

- rappel de la réception de ce samedi 24 mai 2025 à l'occasion de la fête des mères

Mme Séverine MANCHE : R.A.S.

Mr Grégory DELASSUS : absent

Mme Françoise LESUR : absente

Mr Erich FRISON : absent

Mme Christine BRUYERE : R.A.S.

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme BOUSSINGAULT Dominique : absent

Mr Martial HURLISIS : remarque concernant l'abattage des platanes de la place de l'église

- demande concernant les chicanes de la rue de la Navie

- question concernant le passage intempestif de poids lourds transportant des gravats

Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

Mr Bernard DUJARDIN : demande concernant la constitution de la nouvelle équipe de police municipale

- demande concernant l'avancée des négociations entre l'EPF et un éventuel aménageur pour la parcelle de la rue Jean Muraton

- question concernant l'engazonnement des allées du cimetière et le désherbage du pied des arbres

- question concernant le fleurissement du village

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h41

UN PEU D'HISTOIRE

Conférence dans une Salle des Fêtes comble !

Le samedi 30 août, Etienne Louis a donné une conférence intitulée « l'abbaye d'Hamage, une histoire millénaire », en présence de Mr le Maire et de Pierre Demolon, président des Amis d'Arkéos.

Devant de très nombreux participants, Etienne Louis a brossé l'histoire de l'abbaye d'Hamage, celle que les fouilles qu'il a menées dans les années 1990 ont permis de reconstituer.

L'abbaye a été fondée vers 630 – 640 par Gertrude, membre d'un clan aristocratique qui créa également l'abbaye de Marchiennes. Cette première abbaye d'Hamage était une abbaye de femmes et était constituée de plusieurs cabanes en bois, entourée d'une clôture de bois et d'un fossé ; la première église, dédiée à Saint Pierre, était à l'extérieur de cet enclos. A Gertrude succède Eusébie dont les reliques seront vénérées.

Vers 700, une autre Gertrude construit la première église à l'intérieur de l'enclos abbatial, dédiée à Marie, à l'emplacement de la chapelle actuelle. Environ un siècle plus tard, cette église est reconstruite et flanquée d'un cloître en bois, l'un des tout premiers documentés archéologiquement dans le nord de la France.

A la fin de l'an 881, les vikings ravagent la région et pillent les abbayes de la Scarpe ; l'abbaye d'Hamage brûle et ne s'en relèvera pas. Après 250 ans de quasi-abandon, en 1133, le site est transformé en prieuré d'hommes rattaché à l'abbaye de Marchiennes ; ce prieuré bénédictin perdurera jusqu'à la Révolution.

Etienne Louis a présenté les objets retrouvés lors des fouilles du site dont de très rares fragments de verre colorés, vestiges probables de vitraux de l'église carolingienne. En fin de conférence, il a décrit les fouilles menées dans le village de Wandignies et montré les trouvailles datant de ces époques : les vestiges d'une forge et des os de bœuf taillés, ancêtres des lames de patins à glace, qui ont permis à nos lointains ancêtres de se déplacer sur les ruisseaux et rivières gelés. Cette conférence inaugurait la réouverture de la chapelle d'Hamage les dimanches 14 et 21 septembre 2025.



Succès de fréquentation pour la première journée d'ouverture !

Le dimanche 14 septembre marquait la réouverture de l'église d'Hamage.

De nombreux visiteurs sont venus voir cette église restaurée et les expositions qui s'y déroulaient sur les abbayes du Val de Scarpe et l'histoire industrielle d'Hamage.

Les deux archéologues et les organisateurs ont répondu aux nombreuses questions des visiteurs.

Petits et grands terminaient leur visite en visionnant la vidéo tournée avec les enfants de l'école de Wandignies-Hamage.

Venez nombreux dimanche prochain (21 septembre), deuxième et dernier jour d'ouverture pour cette année !



ORDURES MÉNAGÈRES



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES:

Tous les jeudis matin

TRI SÉLECTIF ET VERRE :

Collectes le lundi 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, et 1, 15 et 29 décembre 2025.

DÉCHETS VERTS :

Collecte effectuée du 4 avril au 31 octobre chaque vendredi ainsi que les 14 et 28 novembre 2025.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie :

Jeudi 2 octobre 2025 de 9h à 10h

Jeudi 13 novembre 2025 de 9h à 10h

Jeudi 11 décembre 2025 de 9h à 10h

Contactez la mairie la veille pour savoir si la permanence est maintenue.

TRÉSORERIE

NOUVELLE ORGANISATION DE VOS SERVICES DE PROXIMITÉ À WANDIGNIES-HAMAGE

Les permanences concernant vos factures locales ou vos impôts se feront chaque mardi de 8h45 à 11h45 sur RDV à la mairie de Marchiennes. Pour toutes demandes sur vos factures locales, veuillez contacter le SGC (service de gestion comptable) d'Orchies au 03.20.71.88.22. Pour toutes demandes sur vos impôts, veuillez contacter le 0 809 401 401. Rapprochez-vous de la mairie pour plus de renseignements.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h

Le mercredi de 8h à 12h

Le vendredi 8h à 12h et 14h à 17h

Tel : 03 27 90 44 08 - mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : Rémi VANDERSTRAETEN / Pierre POTELLE-

Durant les vacances de Toussaint et de Noël, la mairie sera ouverte de 8h à 12h tous les jours et un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h30.

PHOTO COUVERTURE

Merci Mme Rio Céline pour cette belle photo de couverture ce mois-ci !

Vous avez une belle photo en rapport avec le village pour illustrer la prochaine couverture de notre bulletin ? Envoyez-nous par mail vos beaux clichés !



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nöé LANGREZ

Né le 7 juillet 2025 à Seclin

Fils de Romuald LANGREZ et de Sarah HAYER

Emma HERBAUT

Née le 17 août 2025 à Seclin

Fille de Sébastien HERBAUT et de Tiphaine BIJOWSKI

Sasha DUPIRE

Née le 19 septembre 2025 à Valenciennes

Fils de Theophan DUPIRE et de Anaïs LELONG

MARIAGES

Bastien LEFEBVRE et Gabrielle LEFEBVRE

Le 26 juillet 2025

Jean-Sébastien WILLEM et Elodie PILLOT

Le 6 septembre 2025

DÉCÈS

Alain LAQUAY

Le 29 juin 2025 à l'âge de 59 ans

INFOS PAROISSE

Personnes à contacter pour les cérémonies :

Marie Thérèse PIEDANNA 03 27 90 44 12

Bernard DUJARDIN 03 27 90 43 66

REMERCIEMENTS

Madame Dominique RACHEZ, son épouse, ses enfants et petits-enfants, toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de Monsieur Richard RACHEZ, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs envois de messages et de fleurs.

OCTOBRE 2025

VENDREDI 3 OCTOBRE

R.I.P.E.S.E

Atelier de 9h30 à 11h00
A la salle des fêtes



SAMEDI 4 OCTOBRE

VENTE DE PIGEONS DE CONCOURS

A la salle des fêtes
à partir de 18h

DIMANCHE 5 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

A la salle des fêtes
De 8h00 à 13h00

VENDREDI 10 OCTOBRE

R.I.P.E.S.E

Atelier de 9h30 à 11h00
A la Halle



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 OCTOBRE

L'HAMAGIE DU JEU

Salle du presbytère - 10h00/18h00

DIMANCHE 19 OCTOBRE

REPAS DES AINES

A la salle des fêtes
à partir 12h00

LUNDI 20 OCTOBRE

DÉBUT DU CENTRE DE LOISIRS



VENDREDI 24 OCTOBRE

FIN DU CENTRE DE LOISIRS

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 OCTOBRE

TRAIL LEUCÉMIE ESPOIR

A la salle des fêtes

MERCREDI 29 OCTOBRE

DISTRIBUTION FLEURS DE TOUSSAINT

Organisé par le CCAS
A la salle d'honneur de la mairie
De 9h00 à 11h00
Voir page 7

NOVEMBRE 2025

VENDREDI 7 NOVEMBRE

R.I.P.E.S.E

Atelier de 9h30 à 11h00
A la salle des fêtes

MARDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION ARMISTICE

Rendez-vous à la mairie à 11h00

VENDREDI 21 NOVEMBRE

R.I.P.E.S.E

Atelier de 9h30 à 11h00
A la Halle

VENDREDI 21 NOVEMBRE

CONCERT COULEUR GOSPEL

A l'église de Wandignies-Hamage
à 19h30

DECEMBRE 2025

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

R.I.P.E.S.E

Atelier de 9h30 à 11h00
A la salle des fêtes

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

MARCHE DE NOËL

A la salle des fêtes
A partir de 15h00



MERCREDI 17 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION COLIS DE NOËL AUX AINÉS

A la salle d'honneur de la mairie
De 9h00 à 11h30
Voir page 6



VENDREDI 19 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DES FRIANDISES DE NOËL AUX ECOLES

A partir de 14h00
Voir page 6

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bulletin municipal est consultable également au format PDF sur le site de la commune
<http://wandignies-hamage.fr/>